

Utilisation de la monnaie électronique dans l'espace Cémac

Le Gabon représente 41 % des transactions

Willy NDONG
Libreville/Gabon

En valeur, les transactions globales en monnaie électronique dans l'espace communautaire sont passées de 574 milliards de francs en 2015, pour atteindre 1 631 milliards en 2016. Le Cameroun représente 49% de l'activité globale dans la sous-région, soit l'équivalent de 887,7 milliards de l'activité, contre 41 % pour le Gabon (596,4 milliards de francs).

LA Banque des Etats de l'Afrique centrale (Beac) vient de publier une étude sur l'état des systèmes de paiements par monnaie électronique dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac) pour l'année 2016. Ainsi, dans son rapport, la Beac indique que les principaux services de paiement dans la zone Cémac concernent le règlement des frais liés à la consommation d'eau, d'électricité, d'abonnements à des chaînes de télévision satellitaires,

d'achats de marchandises ou d'autres services (boutiques, grandes surfaces, stations services, etc.) et surtout l'achat de crédit de télécommunications. Les paiements de taxes, d'impôts et autres indemnités auprès de l'Etat et le remboursement des échéances des traites de microcrédit, sont également effectués, mais demeurent très modestes. Il n'y a que les Etats camerounais et gabonais qui utilisent les services de monnaie électronique. S'agissant de l'évolution de l'activité à la fin de l'année 2016, l'on dénombre, selon cette étude, 32 551 points de services à travers la Cémac, contre 23 867 un an plus tôt. La monnaie électronique a été utilisée sur 97 836 317 transactions en 2016. Il n'y en avait que 40 877 985 en 2015. Ceci illustre bien la forte progression de cette activité dans la région. Le Mobile money représente 99% de cette activité. En valeur, les transac-

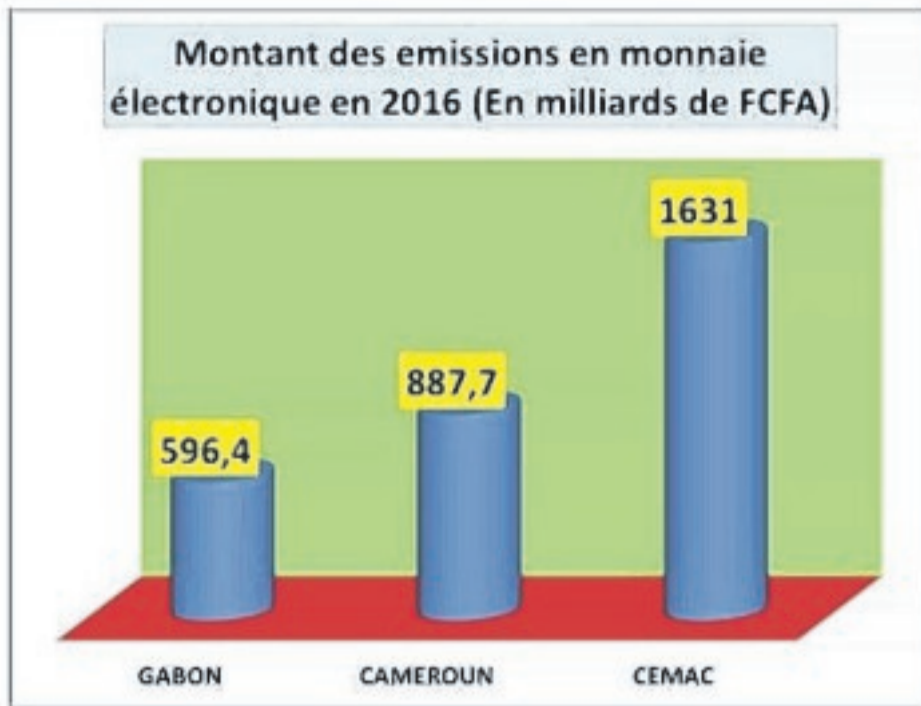


Photo : D.R

Un tableau récapitulatif des montants des émissions (en milliards de francs CFA) en monnaie électronique en 2016.

tions globales de monnaie électronique sont passées de 574 milliards de francs en 2015 pour atteindre 1 631 milliards en 2016. Le Cameroun représente 49%, soit l'équivalent de 887,7 milliards de l'activité contre 41 % pour le Gabon (596, 4 milliards de

francs à travers notamment Airtel Money, Mobicash ou encore Flooz). **EMBELLIE*** La Beac indique qu'il n'y a pas d'établissement autorisé à émettre de la monnaie électronique en Guinée équatoriale. S'agissant du nombre de porteurs, la Banque centrale in-

dique qu'il a considérablement évolué. L'on est passé de 7,4 millions en 2014 à 12,6 millions d'inscrits en 2016. Les recharges des portemonnaie électroniques, c'est-à-dire les dépôts en espèces de la clientèle dans les points de vente, ont atteint 735 milliards

de F CFA en 2016, dont 663 milliards de francs pour le Mobile money. Cet instrument est également le moyen par excellence des transferts d'argent par monnaie électronique. S'agissant de la répartition des paiements par monnaie électronique en valeur (2016), sauf au Tchad et en RCA, il est possible de payer sa facture d'électricité avec le Mobile money. Les factures d'eau ne sont payables par Mobile Money qu'au Cameroun. Selon toujours ce rapport, l'achat de crédit téléphonique par Mobile money est le premier service offert par tous les opérateurs, y compris les banques n'ayant pas d'opérateur téléphonique comme partenaire technique, qui constitue 37% de l'activité en valeur. Enfin, l'on note que dans tous les pays de la sous-région, en dehors de la Guinée équatoriale, il est possible de payer son abonnement à un service de télévision avec le Mobile money.



Eni Award 2018

Des idées pour un avenir brillant
Participez à l'édition 2018

Depuis 2007, le Prix Eni Award récompense les idées les plus innovantes dans le domaine des énergies renouvelables, la protection de l'environnement et l'utilisation de la technologie et des solutions durables visant à favoriser la transition vers un système principalement basé sur les énergies renouvelables.

Les gagnants du prix « Débuter dans la Recherche : les jeunes talents d'Afrique » se verront offrir des bourses d'études afin d'effectuer des recherches dans de prestigieuses Universités italiennes. Le concours 2018 est ouvert aux jeunes diplômés africains désireux de développer des projets innovants dans le domaine de l'énergie pour offrir un avenir à l'enseigne de la durabilité au continent africain.

Parce que, pour nous, être une entreprise énergétique intégrée signifie bien plus que produire de l'énergie. Cela signifie valoriser le territoire où nous travaillons, en faisant émerger ses esprits les plus brillants. Pour que, demain, ils deviennent les acteurs d'un avenir plus soutenable pour leur pays.

Clôture des inscriptions: 15 décembre.
Infos et règlement complet sur eni.com

